

COMITE PROVINCIAL DE BRUXELLES - BRABANT WALLON

P.V. n° 7 Monsieur (Président), Robas (Vice-président, Trésorier), De Leener (Secrétaire), MM Beckers, Claes, Dekoninck, Gilles, Lambert, Mme Roisin, Mr Squiflet

Excusée : Mlle El Haddouchi

Invités excusés : MM Delchef (Président AWBB) et Dujardin (Président Parlementaires)

Approbation des PV des 10/12, 17/1226/12/2018, 7/1, 14/1 et 21/1/2019

1. Correspondance in

- Rencontre de coupe CH1614 UAAE – St Augustin : demande de vérification de St Augustin pour coaching irrégulier – voir points 2 et 4
- Rencontre de coupe CH1812 Auderghem – United : plainte d’Auderghem à l’encontre d’United pour avoir aligné des U16 régionaux – voir point 4

2. Correspondance out

- Demande au SG d’effectuer une vérification de licence technique dans le cadre d’une réclamation de la rencontre de coupe CH1614
- Demande au département championnat régional pour vérification dans le cadre du dossier « rencontre CH1812 »
- Plainte pour fraude auprès de Mr J. C. Vandeput, procureur régional, relative au dossier de coaching irrégulier de Mr M.R. auprès du cercle UAAE, matricule 0070, aussi bien en championnat qu’en coupe

3. Championnat

- Forfait annoncé
 - Rencontre Prov U14E0502 Eveil – Maccabi 20 – 0
 - Rencontre ProvU12C1301 Orp Jauche – Uccle Europe 20 – 0
 - Rencontre EliU21B3501 Braine le Château – Friendly Bulls 0 – 20
 - Rencontre EliU16A1003 Fresh Air – Dylois Wavre 20 – 0
 - Rencontre EliU21B1003 Wezembeek Oppem – UAAE 0 - 20

3. Coupe et championnat

➤ **Dossier CH1614**

Vu la plainte introduite le 28/1/2019 par Saint Augustin pour la rencontre CH1614 du 26/1/2019 (UAAE matricule 0070 – St Augustin, matricule 0836)

Attendu que la plainte du club St Augustin est recevable ;

Attendu que la plainte de Saint Augustin porte sur la qualification d'une personne qui aurait effectué un coaching illicite

Attendu que la personne en question a été désignée, le coach habituel, que nous reprenons sous l'appellation « R.M. » de l'équipe U16 Garçons du cercle de l'UAAE (0070)

Attendu que suite à l'enquête menée par la Commission de Formation des Arbitres, il nous revient que le nommé R M a bien formulé des indications à ses joueurs et des critiques envers les arbitres.

Attendu que nous pouvons établir un lien direct entre le nommé RM et l'équipe de U16 Garçons de l'UAAE puisque ce dernier a coaché ou assisté le coach à 11 reprises depuis le début de la saison 2018 – 2019.

Attendu qu'à la lecture des derniers procès-verbaux judiciaires, nous ne retrouvons aucune trace de sanction envers le nommé R M.

Attendu que nous retrouvons une trace de demande de comparution de R M devant le Conseil Judiciaire Provincial dans un PV d'un Procureur.

Attendu que suite à un entretien téléphonique avec le secrétaire du Conseil Judiciaire Provincial, il s'avère que le PV relatant la comparution du nommé R M paraîtra avec du retard, mais que celui-ci a pris connaissance de sa suspension à partir 25/1/2019 et a signé le document en séance du CJP.

Décision :

Le Comité Provincial décide d'infliger un forfait à l'équipe U16 de l'UAAE pour le match de coupe en quart de finale CH1614 du 26 janvier 2019.

Dossier coaching irrégulier de l'équipe de U16 garçons de l'UAAE, matricule 0070

Introduction d'un rapport à charge du nommé R M (membre par mutation administrative du cercle Chalet, matricule 1168).

Faisant suite à la demande de vérification concernant le statut du nommé R M que nous avons pu déterminer comme coach de l'équipe U16 Garçons de l'UAAE, nous avons pu constater les éléments suivants ci-après :

Attendu que le nommé R M est affilié administrativement au cercle Chalet, matricule 1168, depuis le 29/08/2018, information communiquée dans le tableau des mutations administratives de l'AWBB

Attendu qu'après vérification effectuée sur l'extranet AWBB, il apparaît que le nommé R M n'est pas titulaire d'une licence de coach conforme aux règles de l'AWBB

Attendu que le nommé R M a coaché à 9 reprises et assisté le coach à 2 reprises lors de rencontres de l'équipe de U16 Garçons pour le club de l'UAAE, matricule 0070

Attendu que le nommé R M a joué à 5 reprises pour le compte du club du Chalet, matricule 1168, club auquel il est affilié administrativement depuis le 29/08/2018

Il ne pouvait donc pas coacher les U16 de l'UAAE

Décision :

Sur de base de ce qui précède, le Comité Provincial décide d'infliger, en raison d'un coaching irrégulier, un forfait au club de l'UAAE pour les rencontres suivantes

Match	Visité	Visiteur	Coach	Assistant coach
EliU16B0705	UAAE	Auderghem	R M	
EliU16B0305	Uccle Europe	UAAE	R M	
EliU16B0205	UAAE	Ecole Européenne		R M
EliU16B0702	BLC	UAAE		R M
EliU16B0501	Waterloo	UAAE	R M	
EliU16B0601	Canter	UAAE	R M	
EliU16B0805	UAAE	St Augustin	R M	
EliU16B3503	Nivelles	UAAE	R M	

EliU16B1502	Auderghem	UAAE	R M
EliU16B1705	UAAE	Nivelles	R M
EliU16B1205	UAAE	Uccle Europe	R M

Le Comité provincial décide également d'introduire une réclamation à charge du nommé R M qui coache auprès du cercle de l'UAAE grâce à son affiliation ordinaire et joue auprès au cercle Chalet, à l'aide de sa mutation administrative.

- **Plainte rencontre CH1812** Auderghem – United introduite par le cercle visité. Motif : avoir aligné des U16 régionaux.
Après vérification, il appert qu'aucun joueur de régionale du cercle United a participé à la rencontre – dossier classé

5. Arbitrage

- Stage régional : 3 candidats + 1 élève libre

6. Commission Technique des Jeunes

- Réunion pour les JRJ le 15/2/2019
- Les JRJ se dérouleront le 31/3/2019 à Jambes
- Dates entraînements : reprise des entraînements le 17/2/2019, en attente de la dernière confirmation des coaches et des responsables de la salle, infos à suivre sur la page Facebook

7. Trésorerie

- Amendes : PC 16 : absence licence, carte d'identité, visite médicale – PC 33 : licence technique – PC 48 : carte rentrée hors délai ou incomplète – PC 66 : résultats communiqués tardivement

Journée du 20/1/2019

Club	n° de rencontre	Article
17	ProvU18D1202	33
45	HP2B1601	33
45	DU191204+EliU21A1204+EliU18A1204+ProvU16D1003+EliU14A1204+U10A1004	66
45	P2D1004+HP2B1601+HP3A1004	66
70	EliU16B1205+ProvU16C1005	33
123	HP2A1602	33
130	DU161203+EliU18B1202	33
205	HP3B1005	33
242	P2D1006+HP3D1005+HP3B1005+HP3A1005+EliU14A1205+EliU18A1205+EliU21A1205	33
242	ProvU16D1005	33
252	DU161204+ProvU16C1004+ProvU18D1204	33
400	HP3A1001+HP2B1604+DU191201+EliU14B1201+EliU21B1201	33
697	DU191202+EliU14A1205+EliU18B1202+EliU21A1205+ProvU14E1003+ProvU16D1002	33
697	HP3B1002	33
836	HP2A1601+P1D1004+ProvU18D1204	33
847	EliU14B1203+EliU16A1203+HP2A1601	33
959	EliU16A1201	33
970	HP3D1005	33
1083	EliU18A1202	33
1168	HP3A1006	33

1375	EliU14A1201+EliU16B1203	33
1423	HP2B1605+HP3D1004	33
1479	P2D1003	33
1795	ProvU14C1003 (1 x A)	16
1795	HP3D1004+ProvU14C1003	33
1949	ProvU14E1006	33
2303	HP3A1005	33
2316	HP2B1602+HP3D1003+ProvU14C1005+ProvU16D1006	33
2344	HP3B1003+ProvU14E1003 (x2)+ProvU16C1003	33
2344	HP3B1003+EliU14B1203+ProvU14E1003+ProvU12B1003+ProvU12C1003+U10D1003	66
2352	EliU14B1204+ProvU14C1004	33
2429	ProvU14D1006	33
2448	HP2A1604	33
2518	EliU14B1201+EliU16A1201+EliU18B1201+EliU21B1201+HP2A1605+P1H1605	33
2561	ProvU14E1006	33
2576	DU141006+EliU18B1204	33
2576	DU141006+U10C1006	66
2631	EliU18A1202+HP3B1001+P3D1604	33
2669	HP3B1003	33

8. Mini Basket

- Activité le 24/2/2019 à Waterloo

9. Actualité de la province

- Appel à candidature pour l'organisation de la finale des champions en catégories « Elites », à savoir 3 rencontres qui devraient se dérouler le week-end des 4 et 5/5/2019. Les candidatures sont à rentrer pour le 15/2/2019 auprès du CP.
- **Date à retenir : Assemblée provinciale le lundi 13 mai à 19h00 au Stade Roi Baudouin**

Prochaine réunion : date à définir en février

O. MONSIEUR – A. DE LEENER